

Informations de Swiss Table Tennis concernant l'arbitrage **No 2 | Saison 2010/11**

Cher/chère JA et A

Nous tenons à te faire parvenir, dès maintenant et d'une manière concentrée, des informations importantes concernant l'arbitrage; elles devraient te tenir au courant des affaires.

Instructions pour les engagements JA/A en LNA (Directives LN, art. 8.1)

En raison de différentes expériences faites durant la saison en cours dans le cadre de quelques incidents lors de rencontres LNA, il nous tient à cœur de vous rappeler que dans l'esprit d'une meilleure unité, les règles suivantes doivent être respectées:

- Lors de la collaboration entre l'A à la table et l'A qui n'est pas concerné et qui – si nécessaire – doit assumer la fonction de JA, il faut agir en référence aux directives LN. Pour le double, il signifie concrètement qu'un seul A doit être engagé à la table et que le deuxième A assume la fonction de JA à l'extérieur de l'aire de jeu – comme la pratique qui est usuelle lors des simples.
- Il faut faire attention
 - a) dans l'interprétation des règles du service (art. 2.6.6 des lois du tennis de table): Il s'agit de juger le déroulement le mieux possible depuis la position de l'A (sans l'assistant); cela n'implique pas impérativement que l'A puisse voir la balle durant toutes les phases du service. La balle ne doit par contre à aucun moment être cachée pour le joueur qui doit retourner la balle.
 - b) lors d'une décision de défaite par forfait: Exceptionnellement et dans certaines circonstances (décision du JA) et dans un laps de temps très court, une rencontre interrompue ou à laquelle un joueur a mis un terme de manière précoce, peut être reprise, mais elle ne peut en aucun cas être recommencée.
- Il incombe à l'A de surveiller les événements à tout moment (avant, durant et après le match ainsi que durant les pauses entre les sets), conformément à l'art. 3.5.2 du règlement pour les compétitions internationales; il doit strictement sanctionner un comportement antisportif des joueurs et/ou un coaching interdit immédiatement après l'action en utilisant les moyens à sa disposition (cartons jaune/rouge) – d'autant plus que les cartons que les joueurs auront pris entraîneront désormais d'autres sanctions, conformément à la décision de l'AD (entrée en vigueur à partir de la saison 2011/12). Dans ce contexte, il est important que les représentants officiels annoncent les sanctions prononcées (avec une motivation succincte) à l'Office central STT au moyen du formulaire de rapport.

Il faut souligner que l'A doit également surveiller la zone qui se trouve juste à l'extérieur de l'aire de jeu. Le JA est responsable de l'ensemble de la salle et doit immédiatement intervenir en cas de violations de tout genre (aussi en cas de remarques grossières) susceptibles de nuire au tennis de table. Le cas échéant, STT doit également en être informé.

Formation d'AI

Nous attirons votre attention sur le cours permettant d'obtenir le statut d'un arbitre international. Ce cours est proposé tous les deux ans:

- Formation: 10 décembre 2011 (durée: environ cinq heures)
- Examen: printemps 2012

Le lieu (de préférence Ittigen) et le moment seront fixés après concertation des personnes inscrites. Ce cours s'adresse aux JA et A nationaux qui remplissent les exigences selon le règlement A (annuaire STT 2010/11, page 317), qui disposent en particulier de connaissances suffisantes de langues étrangères (de préférence l'anglais) et qui sont motivés d'assumer des engagements dans le cadre de manifestations internationales. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au plus tard jusqu'au 10 novembre 2011 à l'Office central STT via l'association régionale.

Nominations J/A/A pour manifestations STT

La Commission J/A/A STT a communiqué les convocations suivantes:

Date	Manifestation	Lieu(x)	Représentants officiels STT
1.2.2011	European Nations League 8e tour messieurs Suisse – Slovénie	Buchs SG	Katja Brand, Christian Müller, Peter Wahlen (AI)
5.2.2011	1er Tournoi de classement élite (interrégional)	Martigny Burgdorf MuttENZ Kloten	Bertrand Veuthey (JA) Semir Hermidas (JA) Rocco Branco (JA) John Brunner (JA)
13.2.2011	Tournoi de classement jeunesse (tour final)	Wädenswil	Daniel Zogg (JA)
1.3.2011	European Nations League 6e tour dames Suisse – Turquie	Neuhausen	Katja Brand, Christian Müller, Peter Wahlen (IA)
5./6.3.2011	Championnats Suisse élite	Wil SG	Reto Bazzi (JA) Daniel Zogg (JA suppléant) Heinz Klenk, Sibylle Maas, Heike Mucha, Gerhard Schnabel, Katja Brand, Arthur Küttel, Christian Müller, Hansueli Schaad, Peter Wahlen (AI) Semir Hermidas, Robert Marti, Bruno Schmid, Paul Trunz, Dieter Widor (JA) Denise Brigand, Kurt Hermann, Roger Rolli, Arthur Hartmann, Stefan Schmidek (A)
12.3.2011	2e Tournoi de classement élite (interrégional)	Ostermundigen MuttENZ Zürich	Roland Wyss (JA) Peter Wahlen (JA) John Brunner (JA)
2./3.4.2011	Championnats Suisse jeunesse	Châtelaine	Liyong Nong (JA) Patrick Brisset (JA suppléant)

			Nhut Dung Lam, Philippe Poiron, Frank Squillaci, Jacques-Antoine Tejedor, Van Thanh Vuong, Laura Zenku (A)
30.4.2011	Tournoi de classement élite (qualification; national)	Muttenz Schaffhausen	Rocco Branco (JA) Otto Trstenjak (JA)
1.5.2011	Championnats Suisse seniors	Pully	Jacques Zaugg (JA) Van Thanh Vuong, Baboo Wickramasingam (A)
7.5.2011	Tour de promotion LNC/LNB messieurs	Collombey	Bertrand Veuthey (JA) Federico Balzani, Jean-François Tranquille, Laura Zenku (A)
14./15.5.2011	Tour de promotion 1ère ligue/LNC messieurs	Bernex	Patrick Brisset (JA)
14./15.5.2011	Tour de promotion 1ère ligue/LNB dames	Zürich	Silvia D'Alberto (JA)
21./22.5.2011	Tour final jeunesse (U13, U15, U18)	Meggen	Michael Frass (JA)
28.5.2011	Tournoi de classement élite (tour final; national)	Muttenz	Katja Brand (JA) Peter Wahlen (IA) Marc Dummermuth, Jean Pierre Stamm, Hasso Wenger (A)
11./12.6.2011	Tour final O40	Genève	Bertrand Veuthey (JA)
11./12.6.2011	Tour final O50	Meyrin	Richard Bourleau (JA)
18.6.2011	Tour final Coupe Suisse	Bremgarten	Daniel Zogg (JA) Hans Christe (JA) Stefan Marvanyi, Marianne Neuhold, Roger Rolli, Stefan Schmidek, Jean Pierre Stamm (A)

Les nominations des représentants officiels (JA/A) pour les matchs LNA se trouvent sur la liste actualisée périodiquement sous www.swisstabletennis.ch > Compétitions > Ligue nationale > Informations LN.

Engagements d'AI à l'étranger (manifestations internationales)

La Commission J/A/A STT a procédé aux nominations suivantes:

Date	Manifestation	Lieu	Représentants officiels STT
16.1.2011	European Champions League Quarter-Final 1 Men Ochsenhausen – Orenburg	Biberach (GER)	Reto Bazzi/Vera Bazzi
29.3.2011	European Nations League Semi-Final 1 Men Allemagne – Autriche	Aalen (GER)	Katja Brand/Peter Wahlen
27. – 30.4.2011	Luxembourg Open	Luxembourg (LUX)	Peter Wahlen
8. – 15.5.2011	World Championships	Rotterdam (NED)	Vera Bazzi
31.5. – 4.6.2011	LieGames	Triesen (FL)	Reto Bazzi, Vera Bazzi, Peter Wahlen

Discussion concernant la modification des règles du service

Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée en parallèle aux CM à Rotterdam, les délégués des fédérations faisant partie de l'ITTF ont décidé avec 73 oui contre 48 non d'ouvrir la discussion concernant la modification du service – sur la base d'une proposition de la fédération de tennis de table lettone selon laquelle le joueur qui a perdu le dernier échange de balle doit faire le prochain service (il ne s'agit pas de l'application de la règle comme cela a été compris par erreur).

Rectificatif concernant les interruptions de jeu resp. un point

L'avis qui est depuis des années répandu au sein d'une association régionale selon lequel un joueur doit rester dans l'aire de jeu durant un échange de balle et qu'il perd automatiquement le point s'il quitte l'aire de jeu pour renvoyer une balle qui est sortie de l'aire de jeu (l'art. 3.4.4.7 du règlement pour les compétitions internationales concerne les interruptions de jeu et non l'échange de balle) est une erreur d'interprétation des règles. L'interprétation suivante est correcte: Du moment où la balle ne touche n'importe quoi d'autre que la raquette, la main de la raquette, la table ou le filet (art. 2.10.1.3 des lois du tennis de table) elle est en jeu et peut – si nécessaire – aussi être renvoyée depuis l'extérieur de l'aire de jeu. L'échange de balle et le jeu continuent jusqu'à ce que le point soit marqué – même si le joueur renverse des séparations en renvoyant la balle (le match qui se déroule sur la table voisine devra par contre éventuellement être interrompu).

Questions de J/A/A – Réponses des experts

J'ai une situation insidieuse, la voilà: La balle est frappée normalement par le relanceur, elle touche le filet, puis la base du montant du filet côté adverse et tombe sur le sol. Le point est pour qui? Pourquoi? Et quel article fait foi?

Jean-Jacques Amiguet, Lutry

La réponse à ta question est facile: puisque la balle touche d'abord le filet, après la base du montant – le montant fait partie du filet (article 2.2.1 des règles de tennis de table) – sans toucher la table du côté de l'adversaire, c'est comme une balle qui sort après avoir touché deux fois le filet. Donc, c'est un point pour l'adversaire!

Katja Brand

Si tu as des questions concernant l'arbitrage, nous sommes à ta disposition pour y répondre (la personne à aborder est mentionnée dans le paragraphe „Tâches et responsabilités dans l'arbitrage STT“); la rubrique a pour but d'éclaircir directement un choix de questions particulièrement intéressantes (en italique) pour le grand public.

Tâches et responsabilités dans l'arbitrage STT

Reto Bazzi, Président Commission JA/A STT, reto.bazzi@swisstabletennis.ch, 031 812 12 15
(Responsable de la planification lors des manifestations internationales – nominations, convocations – de la publication de changements de règles resp. de changements du règlement pour les compétitions internationales et de changements concernant l'admission d'équipement et de tenue de jeu ainsi que pour l'établissement resp. renouvellement des permis de JA/A – suspensions, dispenses)
Katja Brand, Cheffe Formation JA/A STT, katja.brand@swisstabletennis.ch, 032 941 48 66
(Responsable de la formation et de la formation continue: Examens JA/A, séminaire JA, cours de formation AI)
Peter Wahlen, Personne chargée du dossier arbitrage, peter.wahlen@swisstabletennis.ch, 031 359 73 93

Nous te souhaitons beaucoup de succès en tant que JA et A!

Impressum

Rédaction: Office central STT (info@swisstabletennis.ch)
Layout: Konkret GmbH
Edition: Juin 2011
Distribution: JA et A